

Vendredi 22 avril 2022
Province de Québec
MRC de Mékinac
Municipalité de Grandes-Piles

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Municipalité de Grandes-Piles à une séance extraordinaire tenue le vendredi vingt-deux avril deux mille vingt-deux au Centre communautaire, 650, 4e Avenue, le tout conformément aux dispositions du code municipal.

Sont présents: Madame la conseillère Doriane Demers-Toutant ainsi que Messieurs les conseillers, Jean-Claude Coydon, Jacques Lemay et Michel Sesena sous la présidence de madame la maire Caroline Clément.

Absent : Madame Martine Muller

Ouverture de la séance : 9 h 31

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Résolution : Retrait de France Jourdain comme administratrice de la municipalité de Grandes-Piles
3. Résolution : Ajout de Mme la maire Caroline Clément comme administratrice principale de la municipalité de Grandes-Piles
4. Résolution : Acceptation de la demande d'ajouter une annexe sur le bâtiment abritant la restauration de la marina
5. Période de question
6. Levée de l'assemblée

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON 2022-04-066
APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 avril 2022 soit adopté tel que rédigé.

2. RÉOLUTION : RETRAIT DE MME FRANCE JOURDAIN COMME ADMINISTRATRICE

CONSIDÉRANT que Mme France Jourdain n'est plus à l'emploi de la municipalité de Grandes-Piles depuis le 5 avril 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME DORIANE DEMERS-TOUTANT 2022-04-067
APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES LEMAY
ET RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'accès aux systèmes des comptes de la municipalité de Grandes-Piles sur Accès D, Au Registraire des Entreprises du Québec et sur ClicSéQUR lui soit retiré immédiatement.

3. RÉOLUTION : AJOUT DE MME CAROLINE CLÉMENT EN TANT QU'ADMINISTRATRICE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT que Mme Caroline Clément n'est présentement pas administratrice des comptes de la municipalité de Grandes-Piles sur AccèsD, Au Registraire des Entreprises du Québec et sur ClicSéQUR;

CONSIDÉRANT que Mme Clément a le droit en tant que mairesse de la municipalité d'avoir ces accès;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE COYDON
APPUYÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA
ET RÉSOLU à l'unanimité

2022-04-068

QUE le Conseil Municipale approuve que Mme Caroline Clément obtienne l'accès aux systèmes des comptes de la municipalité de Grandes-Piles sur AccèsD, Au Registraire des Entreprises du Québec et sur ClicSÉCUR

4. RÉSOLUTION : ACCEPTATION D'AJOUTER UNE ANNEXE AU RESTAURANT DE LA MARINA

CONSIDÉRANT la demande d'effectuer des travaux dans le but de construire une annexe au bâtiment abritant le restaurant de la marina de Grandes-Piles de la part de l'OBNL Centre Nautique de Grandes-Piles en charge de la gestion;

CONSIDÉRANT que tous les coûts de rénovation et de construction seront pris en charge par le restaurateur et l'OBNL Centre Nautique de Grandes-Piles;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MICHEL SESENA

2022-04-069

APPUYÉ PAR JEAN-CLAUDE COYDON

ET RÉSOLU

QUE le Conseil Municipal autorise l'ajout d'une annexe au bâtiment de restauration de la marina de Grandes-Piles

Messieurs les conseillers Frédéric Harnois et Jacques Lemay se sont abstenus de voter.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR FRÉDÉRIC HARNOIS

2022-04-070

APPUYÉ PAR JACQUES LEMAY

ET RÉSOLU

La levée de la séance extraordinaire du 22 avril 2022 à 9 h 44.

Caroline Clément
Maire

Pierre Beauséjour
Directeur général
Greffier-trésorier

Je, Caroline Clément, présidente de l'assemblée, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Caroline Clément, Maire

Certificat de crédits

Je, soussigné greffier-trésorier, certifie par les présentes, qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées durant la présente séance.

Pierre Beauséjour
Directeur général et Greffier-trésorier